

ÉTUDE DU COMMISSAIRE
À LA LANGUE FRANÇAISE

Concilier le français et l'économie

UNE ANALYSE DE LA VISION
ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

5 mars 2026

Direction

Benoît Dubreuil, commissaire à la langue française

Recherche, analyse et rédaction

Rodolphe Parent, responsable

Marc Tremblay-Faulkner

Révision

Gaby Audet, réviseure linguistique

Graphisme et intégration

Secrétariat général et direction des affaires administratives et des communications

Date de parution

5 mars 2026

Comment citer ce document

Commissaire à la langue française (2026). Concilier le français et l'économie : une analyse de la vision économique du Québec. [En ligne : <https://www.commissairelanguefrancaise.quebec/publications/etude/vision-economique-repercussions-linguistiques>].

Note

Commissaire à la langue française (avec un C majuscule) désigne l'institution, alors que commissaire (avec un c minuscule) est utilisé quand il s'agit de la personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec.

Éditeur

Commissaire à la langue française

875, Grande Allée Est, bureau 1 879

Québec (Québec) G1R 4Y8

Site Web : commissairelanguefrancaise.quebec

Courriel : info@clf.quebec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

ISBN : 978-2-555-03346-7 (version PDF)

© Commissaire à la langue française, 2026

Table des matières

Sommaire	1
Introduction	2
Méthodologie	2
Limites de l'analyse	3
Résultats	3
LA COMPOSITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE	4
LA LANGUE DE TRAVAIL	4
LE RATIO LT/PLOP	5
LE POIDS DES SECTEURS	6
Discussion	10
LE CHOIX DES SECTEURS	10
L'IMPORTANCE D'UNE PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE.....	11
Conclusion	12
À propos du Commissaire à la langue française	12
Annexe 1 : Choix des secteurs économiques du SCIAN selon la vision économique gouvernementale	13
Annexe 2 : Situation du français dans les secteurs ciblés par la vision économique gouvernementale	15

Sommaire

Les choix économiques des gouvernements entraînent des répercussions sur la situation linguistique du Québec, que ce soit en déterminant le type d'emplois créés ou en influençant les mouvements migratoires. La présente étude vise à mettre en lumière les enjeux relatifs à la conciliation entre le développement économique et la vitalité du français.

La vision économique du gouvernement du Québec, intitulée *Le pouvoir québécois - Réponse au nouveau contexte mondial*, cible plusieurs secteurs économiques où le français a une bonne vitalité (p. ex. construction, production d'électricité, fabrication). Cependant, elle cible également des secteurs où la vitalité du français est fragile, voire compromise, principalement dans la région de Montréal (p. ex. aéronautique, conception de systèmes informatiques, recherche et développement scientifiques, traitement et hébergement de données).

Dans ces secteurs, le gouvernement doit faire preuve d'une grande prudence dans le type d'emplois qu'il soutient. Il doit aussi s'assurer de la présence d'une main-d'œuvre susceptible d'utiliser le français. Si ses actions favorisent l'attraction d'une main-d'œuvre étrangère, le gouvernement doit privilégier le recrutement de travailleurs connaissant le français avant leur arrivée au Québec et s'assurer de leur insertion dans des environnements francophones.

Introduction

Le 10 novembre 2025, le gouvernement du Québec a publié sa nouvelle vision économique, intitulée [Le pouvoir québécois – Réponse au nouveau contexte mondial](#). Il y présente des orientations générales qui guideront les ministères et organismes dans l'élaboration de mesures plus précises.

Les orientations gouvernementales en matière d'économie peuvent avoir une incidence importante sur la situation du français au Québec. En effet, la capacité des travailleurs québécois à utiliser le français au travail varie beaucoup d'un secteur et d'une région à l'autre. De plus, les changements structurels dans l'économie modifient la demande de main-d'œuvre et favorisent l'implantation au Québec de travailleurs pouvant maîtriser plus ou moins la langue française.

Dans le rapport *Le français comme langue commune. Comprendre le recul, inverser les tendances*, nous avons recommandé au gouvernement du Québec de réviser ses mécanismes de soutien au développement économique dans le but d'y intégrer les considérations linguistiques de façon cohérente et transparente. Nous lui avons fait cette recommandation parce que les mécanismes prévus à la *Charte de la langue française*, notamment le processus de francisation des entreprises, n'ont pas permis de faire du français la langue normale et habituelle du travail dans tous les secteurs de l'économie. Cette situation est particulièrement visible dans les domaines économiques qui sont fortement intégrés à l'échelle canadienne ou internationale, ainsi que dans les entreprises qui embauchent une forte proportion d'employés qui ont l'anglais comme langue dominante.

Nos vérifications auprès des responsables gouvernementaux nous ont permis de confirmer que les répercussions linguistiques potentielles n'ont pas été prises en compte dans l'élaboration de la nouvelle vision économique du Québec. Cette étude vise donc à combler cette lacune en ciblant les risques linguistiques découlant de l'approche gouvernementale, ainsi que les possibilités qu'elle offre pour renforcer le statut du français.

Méthodologie

Les interventions gouvernementales dans l'économie influencent la situation linguistique de deux manières : en transformant les contextes de travail et en modifiant la demande de main-d'œuvre.

À l'aide des données du recensement de 2021¹, nous avons analysé, dans chaque secteur, la répartition des travailleurs selon :

- leur connaissance du français et de l'anglais;
- leur première langue officielle parlée (PLOP);
- la fréquence de leur utilisation du français au travail.

Pour chaque secteur, nous avons distingué la situation dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal de celle dans le reste du Québec.

Nous avons également calculé le ratio entre le nombre de travailleurs utilisant le plus souvent le français comme langue de travail (LT) et le nombre de travailleurs ayant le français comme

¹ Personnes âgées de 15 ans et plus en emploi lors de la semaine du 2 mai au 8 mai 2021, selon le lieu de travail.

PLOP (ratio LT/PLOP). Cette stratégie d'analyse nous permet de différencier de manière plausible les secteurs où la faible présence du français s'explique par des enjeux structurels liés à la nature du travail de ceux où elle découle plutôt de la présence d'une main-d'œuvre composée en grande partie d'anglophones².

Pour établir la correspondance entre la vision économique du gouvernement et les données du recensement de 2021, nous nous sommes basés sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Nous expliquons nos choix à l'[annexe 1](#).

Limites de l'analyse

Notre analyse comporte quelques limites. Une première concerne le choix des secteurs. Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) nous a confirmé en décembre 2025 ne pas avoir établi une liste précise, selon le SCIAN, des secteurs ciblés par la vision économique du gouvernement. Nous avons donc établi une concordance entre les secteurs mentionnés dans la publication gouvernementale et les secteurs du SCIAN qui y correspondent le mieux (voir annexe 1).

Dans certains cas, les secteurs sélectionnés sont plus larges que ceux réellement visés (p. ex. le secteur 3359 contient aussi bien la fabrication de batteries que celle de câbles électriques). Lorsque c'était possible, nous avons cherché à limiter cette difficulté en sélectionnant les travailleurs situés dans les zones géographiques où se trouvent les principales installations des industries visées par la vision économique, soit les fabricants d'armes, de véhicules électriques et de semi-conducteurs, et la fabrication de machines pour le commerce et l'industrie de services.

Une deuxième limite est que nous ne pouvons pas prédire quelle sera l'étendue des changements découlant de la mise en œuvre de la vision du gouvernement. En effet, les interventions gouvernementales provoquent des changements dynamiques dans l'économie. Ainsi, la création de nouveaux emplois dans un domaine peut entraîner la suppression d'emplois existants ou la création d'emplois dans d'autres secteurs par l'entremise des retombées secondaires.

En somme, notre analyse ne présente pas une évaluation des répercussions de la vision sur la situation linguistique, mais plutôt une évaluation sommaire des risques pour le français associés à la croissance structurelle des secteurs économiques ciblés.

Résultats

Dans cette section, nous présentons les principaux résultats de notre analyse. Nous brosons d'abord un portrait de la composition de la main-d'œuvre dans les secteurs visés par la vision économique du gouvernement, puis nous abordons la langue principale qu'elle utilise au travail.

² Pour des précisions sur la stratégie d'analyse, voir le chapitre 6 de cette publication : Commissaire à la langue française. (2024). [Analyse de la situation linguistique – Études complémentaires](#).

La composition de la main-d'œuvre

En 2021, 95 % des travailleurs du Québec déclaraient pouvoir soutenir une conversation en français, soit 93 % dans la RMR de Montréal et 98 % en dehors. La situation dans les secteurs économiques ciblés par la vision du gouvernement n'était pas très différente : la connaissance du français s'élevait à 94 % pour l'ensemble du Québec, soit 92 % dans la RMR de Montréal et 97 % ailleurs.

D'un point de vue sectoriel, la connaissance du français était inférieure à 90 % dans cinq domaines visés par la vision économique : la conception de systèmes informatiques (89 %), les services de recherche et de développement scientifiques (89 %), la fabrication de composants électriques et d'autres types de matériel (81 %), le traitement et l'hébergement de données (81 %) et les intermédiaires en transport de marchandises (80 %). Dans la RMR de Montréal, trois autres secteurs se démarquaient par une connaissance du français plus faible, soit les fonderies (89 %), l'extraction de minerais métalliques (88 %) et la fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté (87 %).

Pour ce qui est de la composition linguistique de la main-d'œuvre, la part des travailleurs ayant le français comme PLOP dans les secteurs ciblés se situait à 80 % (70 % à Montréal et 94 % ailleurs), ce qui était légèrement inférieur à la moyenne de 82 % de l'ensemble de l'économie du Québec (72 % à Montréal et 94 % ailleurs).

À l'échelle du Québec, cinq secteurs se démarquaient par une plus faible présence de francophones au sens de la PLOP : la conception de systèmes informatiques (66 %), les services de recherche et de développement scientifiques (65 %), le transport ferroviaire (64 %), la fabrication de machines pour le commerce et les industries de service (57 %), le traitement et l'hébergement de données (53 %) et les intermédiaires en transport de marchandises (35 %).

Pour ce qui est des régions à l'extérieur de Montréal, la main-d'œuvre était essentiellement francophone dans presque tous les secteurs économiques (soit 90 % et plus d'employés ayant le français comme PLOP). Seuls les suivants faisaient exception : le traitement et l'hébergement de données, les intermédiaires en transport de marchandises et la conception de système informatique.

En résumé, la vision économique du gouvernement vise des industries dont la main-d'œuvre est plutôt francophone, surtout à l'extérieur de Montréal. C'est notamment le cas de la construction, de plusieurs sous-secteurs de la fabrication et du domaine de la production, du transport et de la distribution d'électricité. Néanmoins, certains secteurs de Montréal sont moins francophones, ce qui y soulève des obstacles importants à l'usage du français comme langue normale et habituelle du travail.

La langue de travail

En 2021, le français était la langue utilisée le plus souvent au travail par 80 % des travailleurs du Québec, c'est-à-dire 70 % des travailleurs de la RMR de Montréal et 91 % de ceux du reste du Québec. Dans les secteurs ciblés par la vision du gouvernement, la situation était moins favorable, car le français y était utilisé le plus souvent par 74 % des travailleurs. Cet écart s'explique par la situation de la RMR de Montréal, où seulement 62 % de la main-d'œuvre dans les secteurs ciblés utilisaient principalement le français au travail.

Toujours à Montréal, l'utilisation du français était relativement faible dans les secteurs des fonderies (65 %), de la fabrication de composants électroniques et d'autres types de matériel (61 %), de la fabrication aérospatiale (60 %), de l'extraction de minerais métalliques (57 %), de la fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande d'instruments médicaux (57 %) et la fabrication de machines pour le commerce et les industries de service (50 %). Le français était très faiblement utilisé dans les secteurs de la conception de systèmes informatiques (41 %), de la recherche et du développement scientifiques (34 %), du traitement et de l'hébergement de données (32 %) et des intermédiaires en transport de marchandises (18 %).

Le ratio LT/PLOP

Notre analyse du ratio LT/PLOP nous donne un meilleur aperçu des influences qui déterminent les choix linguistiques selon les secteurs économiques. Si, dans un secteur, la nature du travail favorise globalement l'utilisation du français, le nombre de travailleurs utilisant principalement cette langue devrait être supérieur au nombre de travailleurs qui ont le français comme PLOP (ratio LT/PLOP > 1). À l'inverse, si la nature du travail favorise plutôt l'utilisation de l'anglais, ce ratio devrait être inférieur à 1 (ratio LT/PLOP < 1). Dans le premier cas, nous disons que le secteur est francisant alors que, dans le second, nous le décrivons comme anglicisant.

Pour l'ensemble des secteurs économiques québécois, le ratio LT/PLOP s'établissait en 2021 à 0,97, ce qui indique que le marché du travail était légèrement anglicisant. Dans les industries ciblées par la vision économique du gouvernement, ce ratio était considérablement inférieur, à 0,93. Dans la région de Montréal, ce ratio était encore plus faible, soit de 0,90, c'est-à-dire que l'utilisation du français y était plus difficile que dans le reste de l'économie.

Parmi ces secteurs, nous relevons notamment la fabrication de produits aérospatiaux, la fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande ainsi que l'extraction de minerais métalliques.

Cependant, la situation du français est réellement préoccupante dans cinq secteurs fortement anglicisés, soit les intermédiaires en transport de marchandises, le transport ferroviaire, la conception de systèmes informatiques, les services de recherche et de développement scientifiques ainsi que le traitement et l'hébergement de données.

LE TRAITEMENT DE DONNÉES, L'HÉBERGEMENT DE DONNÉES ET LES SERVICES CONNEXES

Le 3 décembre 2025, le gouvernement du Québec a adopté, par arrêté ministériel, le principe de « souveraineté numérique ». Il demande ainsi aux ministères et aux organismes publics de prioriser les fournisseurs québécois et canadiens, notamment dans le but de protéger les données québécoises³.

En 2021, le secteur du traitement et de l'hébergement de données au Québec représentait environ 2 700 travailleurs. Étant ciblé par la vision économique du gouvernement, il pourrait connaître une forte croissance au cours des prochaines années.

Or, selon nos analyses, la situation du français dans ce secteur est très problématique, non seulement dans la région de Montréal, mais également ailleurs au Québec. En effet, en 2021, 18 % de la main-d'œuvre de ce secteur ne connaissait que l'anglais (19 % dans la RMR de Montréal et 16 % ailleurs au Québec), alors que seulement 5 % ne connaissait que le français. En ce qui concerne la PLOP, les anglophones représentaient 38 % de la main-d'œuvre (41 % à Montréal et 29 % en dehors).

Pour ce qui est de l'utilisation du français, elle était parmi les plus faibles dans tous les secteurs visés, avec seulement 31 % de la main-d'œuvre qui l'utilise principalement au travail (32 % à Montréal et 29 % en dehors). La pression sur les francophones pour utiliser l'anglais était également grande, car le ratio LT/PLOP était de 0,59 pour le français (0,67 à Montréal et 0,42 en dehors).

Le poids des secteurs

Les figures 1 et 2 illustrées aux pages 8 et 9 présentent, pour le Québec et pour la RMR de Montréal, les données sur la PLOP et la langue de travail selon les secteurs économiques. La taille des points correspond au nombre de travailleurs par secteur.

Dans ces deux graphiques, l'axe des abscisses représente le pourcentage de travailleurs dans le secteur qui ont pour PLOP le français, tandis que l'axe des ordonnées représente le pourcentage de travailleurs utilisant le plus souvent le français au travail. La ligne diagonale rouge représente la situation où $x = y$, c'est-à-dire lorsque le nombre de personnes qui ont le français comme PLOP équivaut au nombre de personnes utilisant le plus souvent le français comme langue de travail. Le fait que la plupart des secteurs se trouvent sous la ligne rouge indique que le marché du travail québécois est, de manière générale, plutôt anglicisant.

Par ailleurs, la ligne grise correspond à la droite de régression qui résume la relation entre les deux variables. La présence d'un coefficient de détermination (R^2) élevé indique qu'il existe une relation étroite entre la présence d'une main-d'œuvre francophone et l'usage prédominant du français. La droite de régression se situe généralement sous la diagonale, ce qui signifie qu'à composition linguistique donnée, l'usage du français au travail est inférieur à la part de travailleurs ayant le français comme PLOP. Enfin, sa pente, supérieure à 1, indique que les variations de la présence francophone se traduisent par des variations encore plus marquées de l'usage du français au travail. À Montréal, par exemple, une variation de 10 points de pourcentage de la part de travailleurs ayant le français comme PLOP se traduit en moyenne par une variation d'environ 16 points de l'usage du français au travail. Dans le reste du Québec, cette variation atteint près de 20 points.

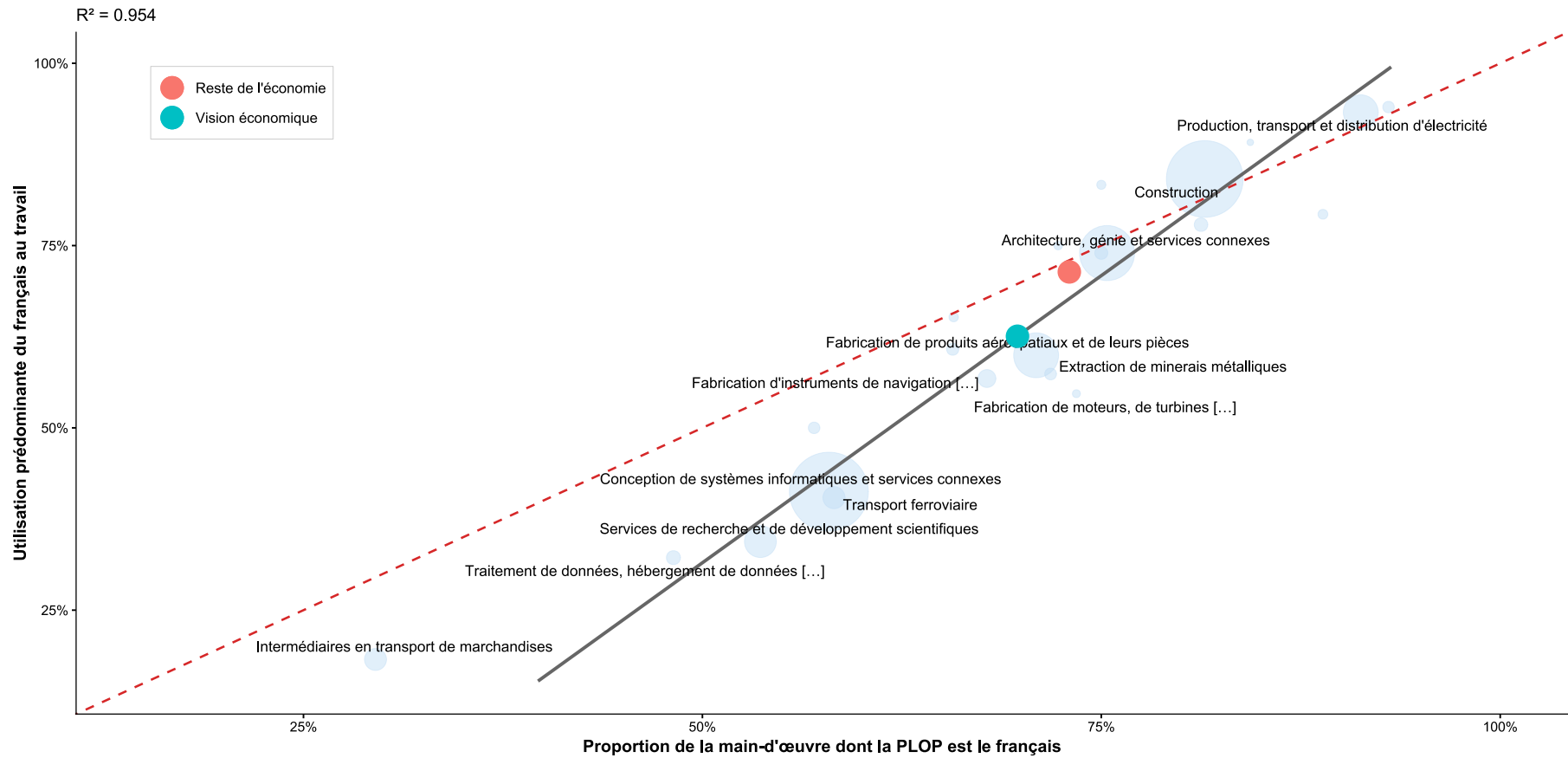
³ [Arrêté numéro 2025-02 du ministre de la Cybersécurité et du Numérique](#) du 3 décembre 2025.

À Montréal comme en dehors, deux secteurs se démarquent par leur poids démographique imposant, soit la construction et la conception de systèmes informatiques. Alors que la situation du français est relativement bonne dans la construction, elle est très défavorable en informatique, particulièrement à Montréal, là où ces emplois sont concentrés. Au second rang, nous trouvons des secteurs importants, comme la production d'électricité, la fabrication de produits aérospatiaux et les services de recherche et de développement scientifiques. Ici encore, nous relevons une position favorable pour le français dans le premier secteur, mais une situation beaucoup plus précaire dans les deux autres, pour lesquels la main-d'œuvre est concentrée dans la région de Montréal et compte une part importante de non-francophones.

Le poids des secteurs n'est présenté dans ces graphiques qu'à titre informatif, car il ne peut, à lui seul, prédire l'ampleur des répercussions de la mise en œuvre de la vision gouvernementale. En effet, un petit secteur pourrait connaître une forte croissance, alors qu'un plus grand pourrait n'être que marginalement touché.

Figure 1 : Utilisation prédominante du français au travail selon la PLOP et le secteur industriel

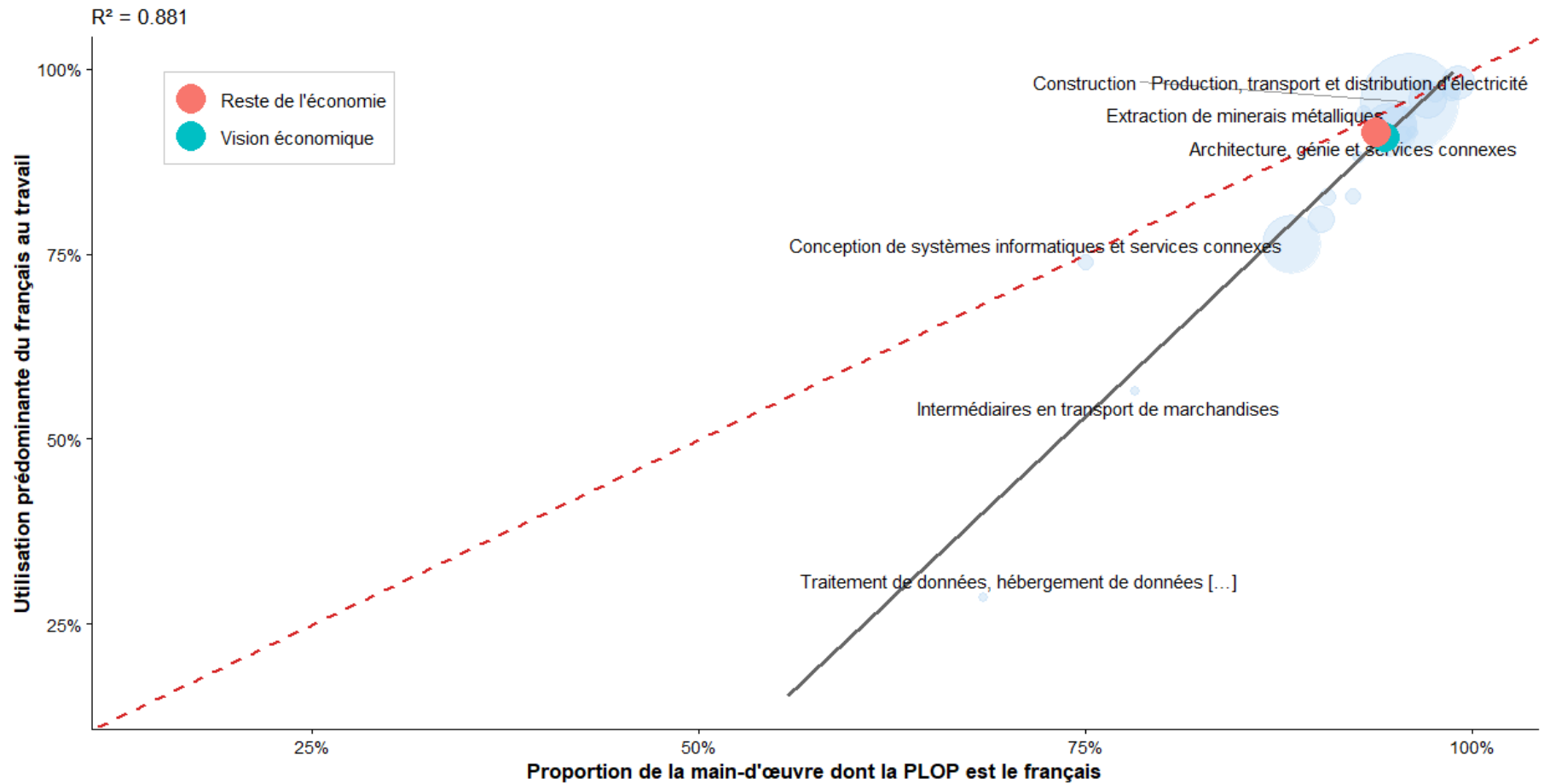
(RMR de Montréal, 2021)



Source : Compilation du CLF, basée sur Statistique Canada, recensement de 2021, données personnalisées.

Figure 2 : Utilisation prédominante du français au travail selon la PLOP et le secteur industriel

(Québec, en dehors de la RMR de Montréal, 2021)



Source : Compilation du CLF, basée sur Statistique Canada, recensement de 2021, données personnalisées.

Discussion

Sur le plan linguistique, notre analyse révèle des situations très variables selon les secteurs économiques ciblés par la vision du gouvernement. Dans cette section, nous tirons d'abord des constats relatifs au choix des secteurs, puis nous démontrons l'importance d'une planification adéquate de la main-d'œuvre.

Le choix des secteurs

La vision économique du gouvernement du Québec cible plusieurs secteurs où la situation du français est aujourd'hui favorable. Nous pensons notamment à la construction, à la production d'électricité ainsi qu'à plusieurs sous-secteurs de la fabrication, particulièrement en dehors de Montréal. En principe, la création d'emplois dans ces derniers pourrait s'inscrire dans une stratégie gouvernementale cohérente pour assurer la pérennité du français.

Par contre, l'inclusion d'autres secteurs dans la vision gouvernementale soulève des préoccupations sur le plan linguistique. Il s'agit plus précisément de certains sous-secteurs de la fabrication concentrés dans la RMR de Montréal (p. ex. l'aérospatial), de la conception de systèmes informatiques, des services de recherche et de développement scientifiques ainsi que du traitement et de l'hébergement de données.

Dans ces secteurs, la situation du français est fragile, voire compromise, alors que l'anglais tend à s'imposer comme langue de travail habituelle. De notre point de vue, il n'est pas réaliste de penser que les dispositions actuelles de la *Charte de la langue française*, notamment celles relatives à la francisation des entreprises, suffiront à y faire du français la langue normale et habituelle du travail. De plus, la création de nouveaux emplois pourrait contribuer à attirer au Québec des travailleurs dont la langue dominante est l'anglais, ce qui compromettrait encore plus la vitalité du français dans la métropole.

Par ailleurs, le gouvernement doit réfléchir aux répercussions de ses interventions sur la propriété des entreprises et la localisation de leurs sièges sociaux. Dans sa vision économique, il souligne l'importance de retenir et de faire croître les « champions québécois » par une offre élargie de capitaux et l'utilisation de leviers, comme les marchés publics ou les investissements en infrastructures.

Une telle orientation aurait une incidence positive sur le français. En effet, nous savons que l'emplacement du siège social d'une organisation exerce une influence sur les usages linguistiques de ses employés. Dans celles dont le siège social est situé dans une autre province ou dans un autre pays, l'usage de l'anglais est plus fréquent que dans les organisations basées au Québec, que ce soit dans les communications avec les fournisseurs, les clients ou les collègues. Toutefois, cette différence est beaucoup moins marquée pour les organisations dont le siège social est situé à Montréal⁴.

En outre, l'utilisation du français est plus faible dans les secteurs qui comptent davantage de multinationales étrangères ou canadiennes. C'est également là que la probabilité que les jeunes travailleurs utilisent le français a diminué le plus⁵.

⁴ Commissaire à la langue française. (2024). [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits](#), p. 18-20.

⁵ Commissaire à la langue française. (2024). [Analyse de la situation du français au Québec – Études complémentaires](#), chapitre 6.

Par conséquent, avant de déployer des mesures favorisant la croissance de secteurs où la vitalité du français est fragile ou compromise, le gouvernement devrait s'assurer de réaliser une analyse attentive des répercussions linguistiques potentielles, en tenant compte de la provenance des entreprises accompagnées, de la nature des emplois créés et du profil linguistique des travailleurs susceptibles de les occuper.

L'importance d'une planification de la main-d'œuvre

La vitalité du français dans un secteur économique est étroitement liée aux préférences linguistiques de sa main-d'œuvre. Ainsi, dans une entreprise, l'arrivée de travailleurs qui utilisent principalement l'anglais comme langue de travail peut compromettre le droit des autres travailleurs à utiliser le français, même si la situation du français y est initialement favorable.

Si le gouvernement s'attend à ce que les besoins de main-d'œuvre découlant de la vision soient d'abord comblés par des travailleurs québécois, il doit s'assurer que les établissements d'enseignement francophones puissent y répondre. En effet, la probabilité d'utilisation du français au travail par les diplômés des établissements d'enseignement anglophones demeure très faible, même lorsqu'on tient compte des caractéristiques des secteurs économiques et de celles des travailleurs⁶.

Dans le cadre de nos travaux, plusieurs exemples d'anglicisation du milieu de travail nous ont été rapportés dans des entreprises ayant eu recours à des travailleurs étrangers temporaires, et ce, même à l'extérieur de la région de Montréal. Le gouvernement, en collaboration avec les partenaires du milieu, doit donc planifier le recrutement d'étudiants ou de travailleurs étrangers qui connaissent déjà le français, ainsi que leur insertion dans des milieux francophones. À ce sujet, nous rappelons les principaux constats de nos rapports précédents :

- les mesures déployées par Francisation Québec n'offrent pas un chemin réaliste vers l'apprentissage du français ni vers l'intégration en français pour les travailleurs non-francophones, particulièrement si ceux-ci maîtrisent l'anglais à leur arrivée au Québec⁷;
- la connaissance du français ne garantit pas l'usage de cette langue, particulièrement si le nouvel arrivant s'insère dans un environnement social et professionnel où l'anglais est largement utilisé⁸;
- l'essentiel des diplômés internationaux doit venir des établissements d'enseignement francophones en raison du faible niveau d'utilisation du français par les diplômés des établissements anglophones⁹;
- le développement de liens interpersonnels de qualité, en français, avec des personnes qui ne sont pas issues de l'immigration est important pour l'adhésion à long terme des personnes immigrantes à la langue et à la culture communes du Québec¹⁰.

⁶ *Ibid.*

⁷ Commissaire à la langue française. (2024). [Immigration temporaire : choisir le français](#); Commissaire à la langue française. (2024). [Rapport sur le déploiement de francisation Québec](#); Commissaire à la langue française. (2025). [Évaluation de Francisation Québec – Francisation en milieu de travail](#).

⁸ Commissaire à la langue française. (2024). [Analyse de la situation du français au Québec – Recension des écrits et cadre théorique](#).

⁹ Commissaire à la langue française. (2025). [Les étudiants internationaux et le français : bâtir pour durer](#).

¹⁰ Commissaire à la langue française. (2025). [Intégration à la nation québécoise : de la rencontre à l'adhésion](#).

Ainsi, une planification régionale et sectorielle est essentielle pour assurer le recrutement et l'intégration d'une main-d'œuvre francophone. L'acquisition d'une formation au Québec dans des établissements d'enseignement et des programmes fréquentés principalement par des étudiants québécois (p. ex. centres de formation professionnelle, cégeps, programmes de premier cycle universitaire) doit être favorisée chaque fois que possible. En outre, une politique d'intégration efficace, misant sur la mixité ethnoculturelle et sur les rapprochements interculturels, en français, est nécessaire pour assurer l'adhésion à long terme des personnes immigrantes à la langue commune.

Conclusion

De façon générale, la nouvelle vision économique du gouvernement offre des possibilités intéressantes pour le français, particulièrement en dehors de la région de Montréal et dans les domaines de la construction, de la production d'électricité et de la fabrication. Toutefois, les orientations visant la RMR de Montréal soulèvent des risques non négligeables dans certains secteurs économiques, que ce soit dans certains sous-secteurs de la fabrication (p. ex. aérospatiale) ou, a fortiori, dans ceux des services fortement intégrés à l'échelle canadienne ou internationale (p. ex. conception de systèmes informatiques; traitement et hébergement de données; recherche et développement scientifiques).

Dans ces secteurs, toute intervention du gouvernement devra être précédée d'une analyse attentive des répercussions linguistiques potentielles pour éviter de compromettre davantage la vitalité du français.

Par ailleurs, une planification adéquate de la main-d'œuvre est essentielle pour éviter une détérioration de la situation linguistique, non seulement dans la région de Montréal, mais également dans les régions et les industries où le français est en bonne position. En effet, en raison de l'augmentation rapide de la connaissance de l'anglais parmi les Québécois, l'arrivée d'un petit nombre de travailleurs ignorant le français peut suffire à faire basculer un milieu de travail vers un usage prédominant de l'anglais. Une connaissance avancée du français demeure donc essentielle avant l'insertion en emploi, surtout si la connaissance de l'anglais est répandue parmi les travailleurs.

Pour conclure, nous rappelons les limites de notre analyse. En effet, il nous est difficile de prévoir exactement comment les interventions du gouvernement du Québec influenceront la structure du marché du travail et la composition de la main-d'œuvre. La nouvelle vision économique du gouvernement ne présente pour l'instant qu'une esquisse des industries qui pourraient être soutenues. Pour cette raison, le Commissaire à la langue française continuera de s'intéresser à la manière dont elle sera mise en œuvre.

À propos du Commissaire à la langue française

Le Commissaire à la langue française doit informer les citoyens et les parlementaires des enjeux susceptibles d'influencer la pérennité ou la vitalité du français au Québec. Il ne lui appartient pas de se prononcer sur la pertinence proprement économique de la vision proposée par le gouvernement. Cependant, il peut se prononcer sur les répercussions qu'elle pourrait avoir sur la situation linguistique.

Annexe 1 : Choix des secteurs économiques du SCIAN selon la vision économique gouvernementale

Titre de la stratégie économique	Nom du secteur	Numéro	Commentaire
L'énergie renouvelable, au cœur du pouvoir québécois	Production, transport et distribution d'électricité	2211	
	Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance	3336	Ce groupe inclut la fabrication d'éoliennes.
Sécurité et défense : partenaire fiable du Canada et de nos alliés	Fabrication d'autres produits métalliques	3329	Dans cette industrie, nous avons sélectionné les secteurs de recensement où se trouvent les principales usines de productions d'armes et de munitions.
	Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	3345	Les instruments médicaux ne sont pas touchés par la vision, mais font partie de ce groupe.
	Fabrication de machines pour le commerce et les industries de service	3333	Ce groupe industriel comprend la fabrication de machine de simulation de vol. Nous avons sélectionné la zone géographique spécifique du quartier Saint-Laurent à Montréal, où se trouve l'usine.
Aérospatiale : une synergie payante entre le civil et le militaire	Fabrication de produits aérospatiaux et leurs pièces	3364	Ce groupe industriel est pertinent à la fois pour l'aérospatial et pour la construction de drones.
Construction navale : une occasion à saisir	Construction de navires et embarcations	3366	
	Activités de soutien au transport par eau	4883	
Informatique quantique, optique-photonique, cybersécurité	Conception de systèmes informatiques et services connexes (sauf la conception et le développement de jeux vidéo)	5415	La vision gouvernementale est centrée sur la promotion de la recherche en informatique ainsi que sur la fabrication de matériel de pointe. Bien que les secteurs sélectionnés soient plus larges, cette approximation nous semble raisonnable à la lumière du type d'emplois et d'entreprises visé.
	Service de recherche et de développement scientifiques	5417	
	Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques	3344	
	Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	3345	

Titre de la stratégie économique	Nom du secteur	Numéro	Commentaire
Infrastructures numériques	Traitement de données, hébergement de données et services connexes	5182	
Les minéraux critiques et stratégiques : la plaque tournante en Amérique du Nord	Extraction de minerais métalliques	2122	
	Sidérurgie	3311	
	Fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté	3312	
	Production et transformation de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)	3314	
	Fonderies	3315	
L'aluminium, une production névralgique pour le Québec	Production et transformation d'alumine et d'aluminium	3313	
Les semi-conducteurs : un enjeu économique et géopolitique	Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques	3344	Nous avons sélectionné uniquement les emplois situés à Bromont.
Filière batterie : intégration aux chaînes de valeur nord-américaines	Fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques	3359	Cette industrie comprend la fabrication de batteries, de piles et de câbles électriques. Le sous-secteur est donc plus grand que ce qui est ciblé dans la vision.
	Fabrication de véhicules automobiles	3361	Nous avons sélectionné uniquement les secteurs où se trouvaient les principaux constructeurs d'autobus électriques, car ils sont inclus dans la filière batterie.
Des infrastructures stratégiques renforcées	Construction	23	La mise en œuvre de la vision gouvernementale entraînerait d'importants investissements en infrastructures. Pour cette raison, nous avons décidé d'inclure la construction dans les secteurs ciblés.
	Architecture, génie et services connexes	5413	Les investissements en infrastructures sont susceptibles d'entraîner une demande importante de main-d'œuvre dans l'architecture et le génie civil.
	Transport ferroviaire	4821	
	Intermédiaire en transport de marchandises	4885	

Annexe 2 : Situation du français dans les secteurs ciblés par la vision économique gouvernementale

Tableau 1 : Industries du SCIAN

(Québec, 2021 : nombre de personnes, connaissance du français et PLOP)

	Nb. de personnes			Connaissance du français			PLOP (français)		
	Tout le Québec	RMR de Mtl*	Hors RMR de Mtl*	Tout le Québec	RMR de Mtl*	Hors RMR de Mtl*	Tout le Québec	RMR de Mtl*	Hors RMR de Mtl*
Industries du Québec	3 627 220	1 936 185	1 691 035	95 %	93 %	98 %	82 %	72 %	94 %
Industries du Québec sans la vision économique	3 205 985	1 688 195	1 517 790	96 %	93 %	98 %	83 %	73 %	94 %
Vision économique	410 430	243 195	166 285	94 %	92 %	98 %	80 %	70 %	94 %
2122 – Extraction de minerais métalliques	11 470	1 455	10 015	97 %	88 %	98 %	92 %	72 %	95 %
2211 – Production, transport et distribution d'électricité	23 305	13 330	9 975	99 %	99 %	99 %	94 %	91 %	97 %
23 – Construction	133 700	65 210	68 490	98 %	96 %	99 %	89 %	81 %	96 %
3311 – Sidérurgie	3 140	840	2 300	98 %	95 %	100 %	92 %	75 %	98 %
3312 – Fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté	775	305	470	95 %	87 %	101 %	85 %	75 %	90 %
3313 – Production et transformation d'alumine et d'aluminium	9 090	740	8 350	99 %	91 %	100 %	97 %	72 %	99 %
3314 – Production et transformation de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)	3 325	990	2 245	100 %	98 %	100 %	96 %	89 %	99 %
3315 – Fonderies	3 540	905	2 635	96 %	88 %	99 %	89 %	66 %	97 %
3329 – Fabrication d'autres produits métalliques**	1 780	1 780	1 780	90 %	90 %	90 %	75 %	75 %	75 %
3333 – Fabrication de machines pour le commerce et les industries de service**	1 390	1 390	-	92 %	92 %	-	57 %	57 %	-
3336 – Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance	1 140	640	500	94 %	94 %	94 %	81 %	73 %	90 %
3344 – Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques**	950	-	950	100 %	-	100 %	96 %	-	96 %
3345 – Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	5 190	3 435	1 755	93 %	91 %	99 %	76 %	68 %	92 %
3359 – Fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques	2 570	1 530	1 040	89 %	83 %	99 %	78 %	66 %	96 %

	Nb. de personnes			Connaissance du français			PLOP (français)		
	Tout le Québec	RMR de Mtl*	Hors RMR de Mtl*	Tout le Québec	RMR de Mtl*	Hors RMR de Mtl*	Tout le Québec	RMR de Mtl*	Hors RMR de Mtl*
3361 – Fabrication de véhicules automobiles**	1 370	1 370	1 370	100 %	100 %	100 %	93 %	93 %	93 %
3364 – Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	24 100	22 175	1 935	93 %	93 %	96 %	73 %	71 %	91 %
3366 – Construction de navires et d'embarcations	1 780	415	1 365	98 %	96 %	98 %	91 %	84 %	93 %
4821 – Transport ferroviaire	6 395	5 305	1 090	93 %	92 %	99 %	64 %	58 %	93 %
4883 – Activités de soutien au transport par eau	3 945	1 920	2 025	97 %	96 %	99 %	89 %	81 %	96 %
4885 – Intermédiaires en transport de marchandises	5 925	5 235	690	80 %	78 %	98 %	35 %	30 %	78 %
5182 – Traitement de données, hébergement de données et services connexes	2 730	2 065	665	81 %	80 %	84 %	53 %	48 %	68 %
5413 – Architecture, génie et services connexes	54 165	33 465	20 700	97 %	95 %	99 %	83 %	75 %	95 %
5415 – Conception de systèmes informatiques et services connexes	93 850	69 010	24 840	89 %	86 %	96 %	66 %	58 %	88 %
5417 – Services de recherche et de développement scientifiques	16 275	11 075	5 200	89 %	85 %	98 %	65 %	54 %	90 %

* Montréal

** Ces industries sont étudiées dans des secteurs de recensement précis comme indiqué dans la première annexe. Pour la fabrication des semi-conducteurs (l'usine se trouvant à Bromont), il n'y a pas de donnée pour la RMR de Montréal.

Tableau 2 : Industries du SCIAN

(Québec, 2021 : français utilisé le plus souvent au travail (uniquement) et ratio LT/PLOP)

	Français utilisé le plus souvent au travail (uniquement)			Ratio LT / PLOP		
	Tout le Québec	RMR de Mtl*	Hors RMR de Mtl*	Tout le Québec	RMR de Mtl*	Hors RMR de Mtl*
Industries du Québec	80 %	70 %	91 %	0,97	0,97	0,97
Industries du Québec sans la vision économique	81 %	71 %	91 %	0,97	0,98	0,97
Vision économique	74 %	63 %	91 %	0,93	0,90	0,96
2122 – Extraction de minerais métalliques	88 %	57 %	93 %	0,96	0,80	0,97
2211 – Production, transport et distribution d'électricité	94 %	93 %	96 %	1,01	1,02	0,99
23 – Construction	90 %	84 %	95 %	1,01	1,03	0,99
3311 – Sidérurgie	93 %	83 %	97 %	1,02	1,11	0,99
3312 – Fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté	86 %	75 %	94 %	1,02	1,00	1,04
3313 – Production et transformation d'alumine et d'aluminium	96 %	75 %	98 %	0,99	1,04	0,99
3314 – Production et transformation de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)	91 %	79 %	97 %	0,96	0,89	0,98
3315 – Fonderies	89 %	65 %	97 %	1,00	0,99	1,00
3329 – Fabrication d'autres produits métalliques**	74 %	74 %	74 %	0,98	0,98	0,98
3333 – Fabrication de machines pour le commerce et les industries de service**	50 %	50 %	–	0,88	0,88	–
3336 – Fabrication de moteurs, de turbines et de matériel de transmission de puissance	70 %	55 %	89 %	0,86	0,74	0,99
3344 – Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques**	94 %	–	94 %	0,98	–	0,98
3345 – Fabrication d'instruments de navigation, de mesure et de commande et d'instruments médicaux	66 %	57 %	83 %	0,86	0,84	0,90
3359 – Fabrication d'autres types de matériel et de composants électriques	73 %	61 %	91 %	0,94	0,93	0,95
3361 – Fabrication de véhicules automobiles**	94 %	94 %	94 %	1,01	1,01	1,01
3364 – Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces	62 %	60 %	83 %	0,85	0,85	0,91
3366 – Construction de navires et d'embarcations	91 %	89 %	92 %	1,00	1,06	0,98
4821 – Transport ferroviaire	49 %	40 %	88 %	0,76	0,69	0,95
4883 – Activités de soutien au transport par eau	85 %	78 %	91 %	0,96	0,96	0,95

	Français utilisé le plus souvent au travail (uniquement)			Ratio LT / PLOP		
	Tout le Québec	RMR de Mtl*	Hors RMR de Mtl*	Tout le Québec	RMR de Mtl*	Hors RMR de Mtl*
4885 – Intermédiaires en transport de marchandises	23 %	18 %	57 %	0,65	0,62	0,72
5182 – Traitement de données, hébergement de données et services connexes	31 %	32 %	29 %	0,59	0,67	0,42
5413 – Architecture, génie et services connexes	81 %	74 %	92 %	0,98	0,98	0,97
5415 – Conception de systèmes informatiques et services connexes	51 %	41 %	76 %	0,77	0,71	0,86
5417 – Services de recherche et de développement scientifiques	49 %	34 %	80 %	0,75	0,64	0,88

* Montréal

** Ces industries sont étudiées dans des secteurs de recensement précis comme indiqué dans la première annexe. Pour la fabrication des semi-conducteurs (l'usine se trouvant à Bromont), il n'y a pas de donnée pour la RMR de Montréal.

